

## CHAPITRE V

### PRIX DE DÉTAIL

Au cours de la période à l'étude, soit de 1913 à 1936, le Comité constate que les prix des machines-types choisies, dans l'Est comme dans l'Ouest canadien, sont généralement les mêmes pour les machines comparables de toutes les compagnies qui les fabriquent et les distribuent au Canada. Dans certains endroits, il peut se trouver quelque différence dans le prix de machines spéciales, mais en étudiant cet endroit en particulier, on s'apercevra probablement que certaine machine est plus avantageuse pour cet endroit, ou qu'il manque certain élément de concurrence.

Vu ces conclusions, le Comité est d'avis que la vente suscite la concurrence, mais qu'il s'en trouve peu sur la question de prix entre une compagnie et l'autre. Il est vrai qu'une compagnie peut difficilement augmenter ses prix si les autres, surtout les plus puissantes, ne suivent le même exemple; mais comme on l'a vu en janvier 1936, et pendant toute cette période, l'augmentation ou la stabilité de prix, alors que la diminution est tout indiquée, se pratique en même temps par toutes les compagnies. Elles affirment qu'il n'existait entre elles aucune entente sur l'augmentation de janvier 1936, et que cette augmentation a résulté des mêmes conditions qui se sont produites pour toutes les compagnies. Le Comité comprend difficilement cette remarquable coïncidence d'une augmentation qui se produit partout au même mois de la même année et, en général, au même montant pour les mêmes machines. Les compagnies déclarent que leur industrie a coutume d'échanger des listes de prix, et il se peut que cette coutume leur permette d'arriver rapidement à des prix uniformes.

Tout comme dans bien d'autres industries, l'absence ici de concurrence sur les prix constitue l'un des véritables problèmes de notre vie économique. Du point de vue des hommes d'affaires, la concurrence sur les prix n'était guère satisfaisante, et le désir d'y échapper a contribué puissamment à l'organisation de grandes corporations par le fusionnement de compagnies moins importantes qui existaient déjà. Mais du point de vue du consommateur, il en est évidemment résulté des prix plus élevés et moins flexibles pour les marchandises.

L'efficacité de la production sur une grande échelle, la fermeté de la situation financière, l'administration plus centralisée devaient contribuer à l'amélioration et à la facilité de la fabrication et de la distribution des machines agricoles, et c'est ce qui est arrivé. Les employés supérieurs des diverses compagnies qui ont comparu devant le Comité ont laissé l'impression d'une norme très élevée d'habileté et d'expérience, et ils doivent être de grande valeur à leurs sociétés. Toutefois, il faut admettre que la corporation manufacturière se rend moins compte de la situation de ses clients, et vu son attitude désintéressée envers eux, se soucie plus des intérêts de ses actionnaires. Economiser, faire bénéficier d'autres de l'efficacité mentionnée plus haut tout en conservant les éléments de la véritable concurrence afin que les prix en soient influencés, voilà un problème dont la solution exige la plus vive attention.

Puisque ces corporations tendent à circonscrire la libre concurrence, le Comité est d'avis que les consommateurs devraient encourager un vigoureux mouvement coopératif, bien dirigé, bien financé et indépendant. Le Comité n'est pas suffisamment renseigné pour exprimer là-dessus une opinion fondée, mais croit que les consommateurs devraient étudier à fond l'influence qu'exercerait une agence de cette sorte en fournissant un élément de compétition dans la distribution des machines agricoles.